



Considérations sur une réduction de la durée des quarantaines

Réduire la durée des quarantaines diminue leur capacité à prévenir des transmissions futures du SARS-CoV-2. Une partie de leur efficacité peut être préservée si leur fin anticipée est conditionnée par le résultat négatif d'un test, mais d'autant plus que celui-ci est effectué plus tard.

Une quarantaine de 10 jours est actuellement ordonnée en Suisse dans deux situations: pour les personnes identifiées comme contacts de cas de Covid-19 confirmés et pour celles revenant de pays définis comme étant à risque. Nous évaluons ici les effets épidémiologiques de la durée de ces quarantaines, avec ou sans test. Notre modèle se base notamment sur les périodes d'incubation du virus et d'infectiosité ainsi que les délais entre symptômes, résultat des tests et mise en quarantaine.

Notre analyse indique que l'augmentation la durée des quarantaines au-delà de dix jours en vigueur n'apporterait pratiquement aucun avantage, alors que l'abaisser réduirait au contraire de manière significative la proportion d'infections évitées par une quarantaine. Lorsque celle-ci est ordonnée suite à un contact possible avec une personne testée positive, elle est d'autant plus efficace qu'elle est mise en place rapidement.

Une possibilité serait de tester les gens mis en quarantaine et de les libérer en cas de résultat négatif. Cela permettrait de réduire la durée de la quarantaine, mais sa capacité à éviter des éventuelles futures transmissions diminuerait d'autant plus que le test est effectué tôt: nos analyses indiquent que l'efficacité de la mesure serait pratiquement entièrement préservée si l'on testait au 6^e jour de la quarantaine, mais serait réduite de manière notable (de 29% à 58%, selon notre modèle) dans le cas de tests effectués au 4^e jour. Cette baisse peut être légèrement atténuée dans le cas où les personnes sortant de la quarantaine plus tôt suite à un test négatif renforcent leur adhésion aux mesures préventives.

Des analyses menées à Genève suggèrent une incidence nettement plus élevée du SARS-Cov-2 chez les personnes mises en quarantaine au retour d'un pays classifié comme étant à risque que dans la population générale (en fin septembre 2020). Une réduction de la durée des quarantaines prévues au retour d'une région à risque diminuerait d'autant plus l'efficacité de la mesure que le séjour à l'étranger était court. Effectuer un test à l'arrivée en Suisse n'empêcherait qu'une petite fraction des transmissions futures, même pour des voyages plus longs. Au contraire, notre modèle indique qu'effectuer un test au 6^e jour du retour permettrait de préserver l'efficacité d'une quarantaine de dix jours.

Réduire de la durée des quarantaines, avec ou sans test, ne devrait être considéré que dans une approche coordonnée au niveau national qui prévoit d'autres mesures pour compenser l'augmentation attendue du nombre de cas. Une meilleure communication sur l'utilité de cette stratégie serait nécessaire, accompagnée d'une adhérence renforcée aux quarantaines ainsi qu'aux mesures de prévention à la fin de celles-ci. Afin de mieux pouvoir estimer les effets de la durée de la quarantaine sur la transmission du SARS-CoV-2 en Suisse, nous recommandons que des études soient commandées par les cantons ou la Confédération.